

CPCT
*Marseille
& Aubagne*

CENTRE PSYCHANALYTIQUE de
CONSULTATIONS et de TRAITEMENT

MATINÉES CLINIQUES 2023
« EXTENSIONS VERS LES INSTITUTIONS »
COMMENT FAIRE EN INSTITUTION AVEC LE MAL-
ÊTRE CONTEMPORAIN

CELLES ET CEUX QUI ONT SUBI UNE AGRESSION
SEXUELLE

2E MATINÉE : VENDREDI 29/09/2023 DE 9H À 12H30
(EN VISIOCONFÉRENCE)

Animée par Hervé Castanet, président-directeur du CPCT et Sylvie Goumet, consultante au CPCT, psychanalystes à Marseille, la matinée propose deux temps de travail :

Cinq exposés cliniques issus d'une pratique en institution présentés et discutés par Françoise Haccoun, Pamela King, Dominique Pasco, Elisabeth Pontier, Patrick Roux, psychanalystes et consultants au CPCT. Ils démontreront, à partir de cas singuliers, en quoi et comment les concepts de la psychanalyse permettent de s'orienter dans la pratique de l'écoute dont le seul médium est la parole du sujet, sans oublier les échanges avec les professionnels.

Une conversation avec deux invitées : Solenne Albert, psychanalyste à Nantes, membre de l'ECF et Aude Daniel, psychiatre, présidente de la CME (CH.E.T).

ARGUMENT :

Révélées par les mouvements féministes (#Me Too,...), les agressions et violences sexuelles sont mises à jour publiquement. Cette dénonciation de « l'abus », jusqu'alors resté sous silence, signe l'effondrement du règne du père, maintien de l'ordre établi, et dévoile le rapport des sexes entre eux. Celles et ceux qui ont subi une agression sexuelle sont confrontés à un trauma réel et souvent ravageant rendant « le rapport des deux sexes entre eux [...] de plus en plus impossible¹ ». Que dire des enfants et adolescents victimes d'agressions sexuelles qui s'adressent aux institutions ? Ces désordres liés aux agressions sexuelles sont tissés de violence, d'emprise et de séduction. Comment se dégager des conséquences mortifères de l'abus ?

Comment entendre et/ou agir face aux situations d'agressions sexuelles au sein de l'institution ? Agir et non pas réagir dans l'urgence est bien tout l'enjeu afin de traiter des situations qui croisent représentations, affects imaginaires et situations où le réel est en jeu. Cette clinique se situe aux confins du consentement, de la véracité des faits commis et/ou déclaratifs. Un passage à l'acte fait traumatisme dès lors que la jouissance de l'un s'impose par forçage et sans consentement.

Les situations cliniques, leur élaboration et les échanges mettront au travail cette délicate question.

¹Miller J.-A., « Une fantaisie », *Mental*, n°15, février 2005, p. 19.

Tout clinicien en institution (psychiatre, psychologue, infirmier, assistante sociale, éducateurs, psychomotriciens, etc., et aussi directeur et cadre en institution) y trouvera matière à interroger sa pratique.

Inscrivez-vous sur extensions.sc.2023@gmail.com

PARTICIPATION : INSCRIPTION À TITRE INDIVIDUEL : 30 EUROS/MATINÉE OU DEMI-TARIF
POUR LES ÉTUDIANTS DE MOINS DE 26 ANS (JOINDRE JUSTIFICATIF) : 15 EUROS/MATINÉE